



SEANCE DU 18 novembre 2014.

Restitution de l'intervention de :

Muriel Damon

Par l'équipe d'auditeurs : Barbara, Joëlle, Michèle, Roland, André et Gilles

TITRE : La démocratie : mythe ou réalité ?

Première partie

Je vais débiter par un documentaire, dont je vais présenter les cinq premières minutes, qui met bien en place ce que l'on appelle la crise de la démocratie.

Ce film est disponible sur YouTube, il s'appelle : « *J'ai pas voté* » (Réalisation : Moise COURILLEAU et Morgan ZAHND). Je partirai de là pour lancer ma problématique. Je vous engage vivement à voir la totalité du documentaire : il suffit de taper : YouTube "j'ai pas voté" et vous arrivez directement dessus.

Cela met parfaitement en évidence la crise actuelle de la démocratie, ou plutôt ce que l'on continue à appeler du nom de démocratie, mais l'abstention montre que de nombreux citoyens pensent que l'on n'a pas à faire à une démocratie, une vraie démocratie. Ce n'est absolument pas l'idéal démocratique qui est aujourd'hui remis en cause : il suffit de voir à quel point le mot démocratie est dans toutes les bouches, voir à quel point les journalistes prennent plaisir à prononcer le mot. A la télévision, je suis étonnée de voir le nombre de fois que l'on répète le mot démocratie, avec un plaisir suprême.

En fait la démocratie continue à être un critère nous permettant de distinguer le bien du mal, cela va jusque là. Donc la démocratie apparaît comme une valeur allant de soi, et Philippe Mengue avait remarqué, il y a quinze jours, que ce « *aller de soi* » est tout à fait problématique. Ce n'est pas l'idéal démocratique qui est en crise, c'est notre démocratie, et justement de nombreux citoyens pensent qu'il y a un écart considérable, en fait un abîme, entre le concept même de démocratie, le modèle démocratique, et la réalité.

Pourquoi un abîme ? Je vais partir tout simplement de la définition de la démocratie donnée dans notre constitution, à l'article 2 : « *Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* ». Or, justement, avons-nous à faire à un gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ? Le documentaire montre ici très bien qu'apparemment ; non, je dis bien apparemment, je suis dans une problématique ici, puisque en fait c'est une petite élite qui concentre le pouvoir économique, le pouvoir médiatique et le pouvoir politique. Comme cette petite élite concentre tous ces pouvoirs, évidemment, elle ne gouverne pas pour le peuple, mais pour elle-même, donc, cela n'est pas du peuple, par le peuple, pour le peuple. La conséquence de tout cela, comme le documentaire le montre toujours, nous avons à faire à deux grands partis qui s'opposent beaucoup dans les mots, mais qui, au fond n'affrontent pas les questions de fond demandées par le peuple. Les questions de fond sont évitées, mais ensuite, lorsque le parti parvient au pouvoir, il ne tient pas ses promesses.

Donc notre démocratie perd de sa légitimité, non seulement dans l'esprit des citoyens, puisqu'il y a une défiance vis à vis de la démocratie, mais la démocratie perd de sa légitimité au point de vue institutionnel, et le documentaire montre bien que si l'on prend en compte l'abstention, seulement 17 députés auraient une majorité supérieure à l'abstention.

Mon problème va être de savoir comment interpréter cette crise de la démocratie, de notre démocratie ?

La première hypothèse serait de dire que notre démocratie est en crise parce qu'elle n'est pas une vraie démocratie. Mais qu'est-ce qu'une vraie démocratie ? Et d'autre part, est-ce qu'une vraie démocratie peut exister ? Finalement, n'est ce pas que cette crise est quelque chose d'inévitable, comme l'a montré Philippe Mengue ? Il a démontré que la démocratie est vouée à dépérir puisque, sitôt qu'elle existe, elle perd de sa vitalité et elle cesse d'être démocratie. Donc, en fin de compte la démocratie serait ce régime politique très paradoxal qui cesserait d'être en existant.

Est-ce que la crise de la démocratie vient, finalement, du fait que la démocratie ne peut pas exister, puisqu'elle dégénérerait nécessairement ? On pourrait penser alors qu'elle est un idéal inaccessible ; on pourrait même penser qu'elle est un mythe, c'est à dire une histoire que l'on raconte, un récit complètement fictif, mais qui a quand même son utilité, parce que ce récit cimente une population, cimente les citoyens, et fait exister la société. Donc, est-ce que la seule effectivité de ce mythe démocratique n'est pas d'avoir l'effet de faire exister une citoyenneté, et l'on pourrait dire que la démocratie, même si ce n'est pas une vraie démocratie, c'est un moindre mal ? On a besoin de ce mythe, ce n'est pas une vraie démocratie, mais c'est un moindre mal parce que fédérateur, et aussi parce que l'histoire nous a montré et nous montre toujours que, finalement, le choix est entre une démocratie qui n'est pas une vraie démocratie et quelque chose de bien pire, toutes les formes de dictatures pouvant aller jusqu'au totalitarisme.

Nous voilà répétant sans cesse cette fameuse phrase de Churchill : « *La démocratie est le plus mauvais système de gouvernement, à l'exception de tous les autres qui ont pu être expérimentés dans l'histoire* ». Churchill nous dit que, finalement, c'est le mieux dans le pire, et on ne peut pas faire mieux, ou si peu, peut être, mais pas beaucoup. L'histoire nous l'a montré, dès que l'on essaie de faire mieux, c'est pire ! Tout cela est bien triste, il y a de quoi désespérer ; d'ailleurs, on désespère !

La question est : est-ce que c'est vrai ? Est ce que ce lieu commun est vrai ? Y a t il d'abord une dégénérescence inévitable de la démocratie, y a t il un écart nécessaire qui doit se produire entre l'idée, l'idéal, le modèle et sa copie terrestre ? La copie terrestre est elle toujours une très pâle imitation de l'idéal ? Est ce que finalement l'idée que ce n'est pas terrible, mais que c'est mieux que le reste qui est pire, est ce que cette idée n'est pas, au fond, une production idéologique ? Une production idéologique au sens de Marx, c'est à dire une croyance, une idée répandue, mais qui, en réalité sert les intérêts de la classe dominante. Et donc, on nous répète à l'envie que la démocratie ne peut pas vraiment être, mais on nous le répète, on nous répète que l'on ne peut pas faire mieux, qu'il faut se contenter de cela, pour que l'on se contente de cela.

Et devons nous nous contenter de cela ? Voilà, je vous ai présenté mon soupçon de départ, qui va être mon fil directeur. Pour voir si la démocratie est finalement condamnée à ne pas être, même quand en apparence elle est, je vais commencer par analyser la démocratie athénienne, ses conditions d'apparition, ses caractéristiques, sa dégénérescence, ses critiques.

Mon objectif est de bien voir à travers cela si, effectivement, cette démocratie était quelque chose qui devait nécessairement dégénérer, et si, elle aussi, n'était qu'une pâle copie d'un modèle. Ensuite, j'analyserai les fondements de la démocratie moderne, leurs caractéristiques, les limites de notre démocratie en essayant de voir si la démocratie que nous avons est un moindre mal, moindre mal nécessaire, et si l'on ne peut pas espérer autre chose.

- Première partie : la démocratie athénienne.

Justification de mon choix : pourquoi commencer par là ? On peut en fait s'étonner de commencer par une telle analyse, qui sera longue, de la démocratie athénienne. En effet, cette démocratie athénienne n'est pas la première démocratie dans le monde grec : Athènes a pris modèle sur des démocraties qui existaient en Asie Mineure, qui l'ont précédée. D'autre part, il est légitime de penser que, finalement, la Grèce n'est pas l'endroit où la démocratie, miraculeusement, est née. Il y a des démocraties : de nombreuses sociétés primitives, archaïques, qui sont démocratiques. C'est notamment la thèse de Baechler, dans « *Démocraties* » ; il écrit : « *La démocratie, c'est le régime naturel de l'espèce* ». Ce sont des propos bizarres, parce qu'un régime

politique, par définition, est une institution humaine, un artifice, comment peut on dire que c'est un régime naturel de l'espèce ?

En fait, Baechler veut dire que ce qui caractérise l'homme, c'est sa liberté, sa capacité à se déterminer lui-même, sa capacité à réfléchir, et que, contrairement aux animaux, son comportement n'est pas réglé par la nature, il se règle lui-même. Et précisément, Rousseau a beaucoup insisté sur cette idée, parce que l'homme n'est pas réglé par la nature, il se dérègle. Il est sujet à tous les dérèglements, puisqu'il n'est pas réglé par la nature.

Dans le monde humain, cela signifie qu'il y a nécessairement des conflits, la vie sociale engendre des conflits, ils sont inévitables, et comme l'homme n'est pas freiné, réglé par la nature, ces conflits dégénèrent et il y a une violence extrême pouvant conduire à la mort. La menace de mort plane toujours sur le genre humain rassemblé.

Selon Baechler, compte tenu de cette situation, l'homme libre, mais aussi parce que libre, il se dérègle, cet homme là a un moyen parfait pour résoudre ce problème : c'est la démocratie. La démocratie est le meilleur moyen de résoudre pacifiquement les conflits, et c'est la solution politique du problème de la survie. Pourquoi cette démocratie est elle naturelle ? C'est parce qu'elle est en adéquation avec la nature de l'homme, parce que l'homme se caractérise par sa liberté, il se caractérise par sa capacité à se mettre d'accord avec d'autres. D'autre part la démocratie est un système politique dont les lois ne sont pas fixes et rigides : s'il y a un échec, on peut remettre en cause une loi, et en proposer d'autres. Il existe quelque chose de souple dans la démocratie qui permet à l'homme de s'adapter aux nouvelles conditions.

A partir de cela, Baechler dit : « *La démocratie caractérise les premières sociétés humaines. Les premières sociétés humaines ont été des sociétés démocratiques, puisque c'est le régime naturel de l'espèce* ». Il dit que ces premières sociétés humaines ont été les démocraties les plus pures, parce que, étant dans une économie de subsistance, il y avait peu d'inégalités entre hommes, donc une démocratie presque parfaite.

Si l'on suit la théorie de Baechler, il n'est pas nécessaire de parler de la démocratie athénienne ; mais justement, je ne la suis pas et je ne pense pas que l'on puisse me faire le reproche d'*hellénocentrisme*.

Pourquoi parler de la démocratie athénienne ?

- Première raison : Il est bizarre de parler d'une naturalité de la démocratie ; je ne vois pas bien pourquoi les hommes seraient naturellement destinés à l'égalité, ou naturellement destinés à vivre dans un système hiérarchique. Et même si la nature nous destinait à quelque chose, ce qui est bizarre, la question n'est pas de savoir à quoi la nature nous destine, c'est de savoir ce que l'on veut ; donc qu'est ce que l'homme veut construire ? La nature ne me paraît absolument pas être légitime de quoi que ce soit, et dire que la démocratie est naturelle, me semble erroné. Cette idée, d'ailleurs, je la partage avec Castoriadis, qui critique Baechler, en montrant qu'il n'y a aucune raison de parler de la naturalité de la démocratie.
- Deuxième raison : En suivant Castoriadis, il me semble que le caractère démocratique de certaines sociétés ne suffit pas à dire que ce sont des démocraties. Avoir un pouvoir non séparé, non confisqué, ne suffit pas à définir la démocratie ; pour qu'il y ait démocratie, il faut autre chose, que l'on ne trouve pas dans les sociétés primitives. Je cite Castoriadis (*Les Carrefours du labyrinthe* tome 2) : « *Les gens croient fermement et ne peuvent que croire que la loi, les institutions de leur société, leur ont été données une fois pour toutes par quelqu'un d'autre : les esprits, les ancêtres, les dieux, n'importe quoi d'autre, et qu'elles ne sont pas et ne pouvaient être leur propre œuvre* ». Donc dans toutes les sociétés où les gens croient que, finalement les institutions ne sont pas leur propre œuvre, on n'a pas à faire à une démocratie. Pour qu'il y ait une démocratie, il faut que l'homme se pense comme citoyen actif, il faut qu'il pense que les lois, les institutions viennent de sa propre réflexion, de ses propres décisions.

- Troisième raison : Je réponds à la question : « *Pourquoi la démocratie athénienne, et pas une autre démocratie dans les îles ioniennes ?* » C'est tout simplement parce que c'est la plus connue, il existe énormément de documents, de textes, et c'est une démocratie que l'on peut parfaitement analyser.
- Quatrième raison : Le fait de la connaissance de la démocratie athénienne a été perçu comme un modèle de démocratie pour certains et pour d'autres, ce que, au contraire, il fallait éviter. Mais finalement, les penseurs modernes ont pensé la démocratie par rapport à la démocratie grecque. Elle a été la référence par rapport à laquelle ils ont pensé.

Analyse de la naissance de la démocratie athénienne :

Voir comment s'est mise en place la démocratie athénienne, ses caractéristiques, permettra de mettre en évidence la différence entre cette démocratie et la nôtre, et ce qu'il y avait de démocratique dans cette démocratie.

A VIII<sup>ème</sup> siècle (avant J.C.), Athènes est une cité beaucoup moins importante que d'autres, et c'est d'ailleurs pour cela que les premières démocraties n'apparaissent pas à Athènes, mais ailleurs. Puis tout change au VI<sup>ème</sup> siècle (avant J C), elle devient une cité prospère, économiquement, culturellement, et va avoir une hégémonie sur le monde grec pendant à peu près deux siècles.

Les caractéristiques de la société athénienne avant la démocratie : Athènes, dès le VIII<sup>ème</sup> siècle (avant J C), est ce que les grecs appellent une *polis*, c'est à dire une ville indépendante, entourée d'un territoire, qui est à peu près équivalent à un département français ; c'est ce que nous appelons les cités états. La cité état d'Athènes est un territoire relativement important. Elle est d'abord dominée par des rois, puis il y a un pouvoir aristocratique qui se met en place et élimine le pouvoir monarchique héréditaire. C'est une aristocratie guerrière, qui est propriétaire de la terre, qui détient le pouvoir politique et le pouvoir juridique et judiciaire.

C'est cependant un pouvoir fragile, qui est remis en question, parce que cette aristocratie est très gourmande, loue très cher aux paysans, qui dépendent d'elle, les terres, ce qui fait qu'ils sont de plus en plus endettés, à un point tel que certains sont réduits à l'état d'esclave. Lorsque les dettes étaient trop importantes, il fallait donner de sa personne, et aussi sa personne. Les paysans, de plus en plus nombreux sont réduits en esclavage et cette crise atteint son paroxysme au VI<sup>ème</sup> siècle.(avant J C)

Il existe d'autre part une paysannerie indépendante de l'aristocratie, qui, elle, possède ses terres, il y a des artisans, des armateurs, qui sont de plus en plus aisés pour acquérir ce que les grecs appellent une panoplie. La panoplie n'est pas un déguisement, c'est l'ensemble des armes du fantassin, qui coûte cher, mais moins qu'avant, ce qui fait qu'une population plus importante peut acquérir cette panoplie, qui comprend : cuirasse, bouclier, épée,... Donc une partie de plus en plus importante du peuple acquiert cette panoplie, et c'est ce que certains historiens appellent la révolution hoplitique, celle des fantassins, les hoplites, qui est un bouleversement social considérable, car l'aristocratie détient sa richesse de la terre, et son prestige de son pouvoir guerrier. Or l'aristocratie n'a plus le monopole du pouvoir guerrier, et désormais ceux qui sont capables de défendre la cité ont une conscience d'eux-mêmes plus valorisée, qui fait qu'ils acceptent de moins en moins de se soumettre au pouvoir aristocratique. Ils prennent conscience de leur dignité avec la panoplie.

Donc, au VI<sup>ème</sup> siècle (avant J C), le *démos* prend un poids de plus en plus important. Ce que les grecs appellent le *démos* a un double sens : soit le peuple par opposition aux riches et aux aristocrates, soit le peuple citoyen. Il y a donc au VI<sup>ème</sup> siècle (avant J C) un grand mécontentement, de toutes parts : des masses paysannes dépendantes, des paysans, des artisans, des commerçants, qui eux, ne sont pas dépendants. Ce mécontentement du *démos* fragilise l'aristocratie qui est menacée par ce que les grecs appellent la tyrannie. C'est à dire que ce peuple étant mécontent, il y a des tyrans, ce sont le plus souvent des aristocrates, des tyrans qui s'appuient sur le peuple, pour prendre le pouvoir.

Le terme de tyran n'est, au départ, absolument pas péjoratif, mais il le deviendra avec le temps.

Par exemple, le tyran Pisistrate, au VI<sup>ème</sup> siècle (avant J C), a pris le pouvoir en s'appuyant sur la paysannerie appauvrie, en lui promettant des mesures améliorant ses conditions de vie, ce qu'il a d'ailleurs fait. On a donc une grande fragilité du pouvoir aristocratique, et une société qui est au bord de l'implosion. Il faut donc prendre des mesures.

Étapes vers la démocratie :

- Première étape : dans les dernières années du VII<sup>ème</sup> siècle (avant J C), ce que l'on appelle le code de Dracon.

Il institue des lois, c'est à dire un droit commun public. Il est le premier à instituer des lois écrites qui s'appliquent à tous. Ce code est extrêmement limité, concerne le domaine de la justice, et se limite aux affaires de meurtre. Ce n'est peut être pas grand chose, de notre point de vue, mais c'est une première parce que cela signifie que la loi se substitue à la vengeance et au pouvoir des particuliers. Ceux qui rendaient la loi, les magistrats, ne sont plus la loi, ils sont l'organe de la loi, ce qui affaiblit considérablement le pouvoir aristocratique, mais aussi introduit une idée nouvelle qui est que, au dessus des volontés particulières il peut y avoir des lois communes, connues de tous et s'appliquant à tous.

- Deuxième étape : les lois de Solon.

Solon poursuit le travail de législateur de Dracon et crée un droit athénien qui va régler l'ensemble de la vie sociale, il libère la paysannerie de sa dépendance, mais il ne crée absolument pas une démocratie. Même s'il lui en donne plus, il ne donne pas le pouvoir au peuple, puisqu'il divise les citoyens, c'est à dire les hommes libres, en quatre classes censitaires, c'est à dire en fonction du cens qu'elles peuvent payer, en fonction de leur richesse. Il met en place ce que l'on appelle une ploutocratie (de *ploutos* : richesse ; et *kratos* : pouvoir), c'est à dire que le pouvoir appartient aux riches. Les plus riches ont les fonctions les plus importantes. Il crée aussi ce que l'on appelle l'*Écclésiá*, c'est à dire une assemblée du peuple, l'*Héliée* et la *Boulé*, qui seront trois assemblées qui permettent le fonctionnement de la démocratie par la suite.

- Troisième étape, la plus importante : celle des réformes de Clistène.

Clistène va complètement remodeler l'espace civique. Il va remplacer les quatre tribus censitaires qui fonctionnaient par rapport à la richesse, et les remplacer par dix tribus composées de citoyens, sans rapport avec leurs richesses qui n'est plus un critère. Le critère est que ces tribus sont toutes composées de territoires qui sont pris dans des régions différentes du territoire athénien.

Chaque tribu comporte des territoires de populations qui habitent au bord de l'eau, de populations qui habitent dans les terres, et de populations qui habitent dans les villes ; c'est quelque chose qui paraît anodin, mais qui est très important, nous le verrons par la suite. Dans chaque tribu, il y a une proportion importante de personnes travaillant et exerçant des métiers différents, liés aux activités maritimes, liés à l'agriculture, et liés aux activités pratiquées dans les villes.

Cette réforme territoriale est vraiment la condition de la démocratie, mais ce n'est pas pour faire des économies ! Cela unifie le territoire par un découpage systématique, et au niveau social, ce qui est important, c'est que le citoyen, maintenant, va se définir pas simplement par rapport à la famille à laquelle il appartient, pas seulement par rapport à sa filiation, mais il va se définir également à partir du nom de ce que les grecs appellent le *thème*, c'est à dire l'unité territoriale la plus petite. En définitive, cette réforme unifie le *démós*, elle unifie le peuple citoyen, parce que tout citoyen se définit par son appartenance à un territoire athénien ; il y a aussi la filiation, mais il n'y a plus seulement que cela. C'est ce qui rend finalement tous les citoyens égaux devant la loi, puisqu'ils ne se définissent plus par leur naissance, par leur richesse, mais ils se définissent par leur appartenance à un territoire, et ils sont tous soumis aux lois de ce territoire.



Le pouvoir politique.

On peut dire que le pouvoir politique est le pouvoir de prendre des décisions, le pouvoir d'exercer des fonctions qui permettent l'exécution de ces décisions, et de prendre des décisions qui concernent l'ensemble de la cité. Il crée la démocratie politique parce que chaque tribu a cinquante membres qui font partie de l'assemblée, la *Boulé*, qui va proposer les lois, entre autres fonctions.

Nous avons à Athènes dix tribus, chaque tribu fournit cinquante *boulotes*, c'est à dire cinquante personnes qui vont participer à la *Boulé*. Ces cinquante personnes sont tirées au sort parmi des volontaires ; comme chaque tribu est le reflet de différents intérêts de la population de la cité athénienne, on peut penser que ces personnes qui sont tirées au sort reflètent statistiquement les intérêts de l'ensemble de la tribu ? Pas simplement d'une élite, ou d'une corporation, ou d'une partie des citoyens, mais les intérêts de tous les citoyens, puisque tous sont représentés. Si l'on regarde la composition de l'Assemblée Nationale française, on s'aperçoit que 60 % d'ouvriers sont représentés par 1,6 % d'ouvriers à l'assemblée. Il est aisé de constater qu'une réforme territoriale peut permettre une réelle représentation des activités de tous les athéniens.

Je vais préciser le rôle de la *Boulé* : c'est de recueillir des projets de lois, formulés par cette assemblée de 500 *boulotes*, convoquer l'*Écclésia* qui va, par le vote, prendre des décisions. Son rôle est aussi de constituer une présidence tournante, c'est à dire que le pouvoir exécutif est détenu pendant un mois athénien (il existe dix mois dans l'année à Athènes), par les 50 *boulotes* d'une tribu. Ensuite, on change de tribu le mois suivant. Cela signifie que, au cours de l'année, toutes les tribus d'Athènes ont détenu le pouvoir exécutif pendant 1 mois ; chaque citoyen tiré au sort fait l'expérience du pouvoir exécutif. Puisque le tirage au sort donne le pouvoir pendant un an, pratiquement, chaque citoyen athénien a eu l'expérience du pouvoir, et il y a un président du pouvoir exécutif qui n'est pas tiré au sort, mais élu par les *boulotes* pour un jour.

La fonction de la *Boulé* est également de surveiller l'ensemble des magistrats, c'est à dire l'ensemble de ceux qui ont une fonction politique ou juridique ou militaire.

D'autre part, Clistène renforce le pouvoir de l'*Écclésia* qui est l'assemblée du peuple, de tout le peuple citoyen. A Athènes, c'était à peu près 40 000 citoyens, et dans les faits, 5 à 6 000 citoyens participaient à cette *Écclésia*. L'*Écclésia* vote les lois, vote le budget, vote la guerre ou la paix, vote l'ostracisme, mesure qui consistait à exclure ceux que l'on pensait dangereux pour la démocratie, ceux qui semblaient vouloir garder tout le pouvoir pour eux-mêmes.

Cette *Écclésia* se réunit trois ou quatre fois par mois et tout citoyen peut demander la parole, le temps de parole est le même pour tous, le vote se fait à main levée et la majorité décide. Donc, n'importe quel citoyen peut parler à l'*Écclésia* et proposer une loi, demander un ostracisme, énoncer une critique ; imaginez vous débarquer à l'assemblée nationale et faire de même !

En résumé, les institutions de la démocratie athénienne sont :

- L'*Écclésia* : tous les citoyens,
- La *Boulé* : 500 citoyens tirés au sort,
- L'*Héliée* : le tribunal du peuple, les citoyens qui rendent justice sont également tirés au sort.

Dernière étape de cette démocratie : Périclès.

Périclès a eu une influence politique considérable. En ce qui concerne les mesures qu'il a prises pour permettre à la démocratie de mieux fonctionner, il y a ce que l'on appelle le *misthos*, qui est en quelque sorte un salaire politique, mais pas du tout un cumul des mandats, qui consiste à dédommager les citoyens pour les journées qui sont prises sur leur temps de travail et pour inciter les citoyens les plus pauvres à participer à la vie démocratique.

A partir de ce cheminement vers la démocratie, je vais dégager les caractéristiques de la démocratie athénienne qui font que cette démocratie est une démocratie.

Quelles sont les institutions que cette démocratie a mises en place pour être une démocratie ? On pourrait résumer de la façon suivante : l'*isonomie*, l'*isocratie* et l'*iségorie*.

Ce cheminement vers la démocratie est un processus d'affirmation de la loi.

Première caractéristique : la loi s'affirme et s'affirme de plus en plus, et l'on peut dire qu'il y a démocratie là où en grec il y a du *nomos*, c'est à dire de la loi. Et plus précisément, il y a démocratie là où la loi règle le jeu politique, là où elle règle l'exercice du pouvoir, là où est ce que les grecs appellent la *politéia*, c'est à dire là où il y a une constitution qui organise le fonctionnement de la vie politique.

Il y a démocratie là où il y a *nomos*, là où il y a constitution, et là où la loi s'applique à tous, là où personne n'est au dessus des lois, là où l'on dira qu'il y a *isonomie*, (*isonomia*), c'est à dire égalité. Mais quelle égalité ? On traduit souvent l'*isonomie* en disant que c'est l'égalité devant la loi, mais pour les grecs, ce n'est pas simplement l'égalité devant la loi, car *nomos*, en grec veut dire loi, mais aussi partage. Donc l'*isonomie* est l'égalité devant la loi, mais plus profondément une égalité devant la loi parce qu'il y a une égalité de partage du pouvoir. C'est pour cette raison que l'on peut dire que cette *isonomie* est une *isocratie* : même pouvoir.

Où se trouve cette égalité politique, ou cette *isocratie* ? Elle est dans l'égalité du pouvoir de décision : chaque citoyen peu se rendre à l' *Écclésia* et faire entendre sa voix : d'un point de vue juridique, il la vote, la parole d'une personne ne vaut pas plus que le vote et la parole d'un autre. Il y a donc une égalité des voix avec l'idée que finalement, chacun a un droit égal à produire du jugement politique. On en décide ensemble ensuite mais chacun a un droit égal à produire du jugement politique, pas d'experts.

Il existe aussi une égalité, pas simplement du pouvoir de décision de l'*Écclésia*, mais une égalité dans l'exercice du pouvoir. Les citoyens peuvent prétendre aux fonctions qui permettent, pas seulement, l'exercice de décisions par le vote, mais aussi l'exercice du pouvoir exécutif : égalité dans le pouvoir de gouverner, peut être pas total, mais possible.

Le problème des athéniens était : comment empêcher la formation d'une élite politique, comment empêcher une professionnalisation du politique ? Il existe des solutions : d'une part les roulements fréquents, la circulation du personnel politique, la plupart des mandats sont d'un an, d'autres d'un mois ou même d'un jour. Cette circulation permet quelque chose d'essentiel : le gouverné est aussi gouvernant ; il n'y a pas d'un côté des gouvernés et de l'autre des gouvernants, le pouvoir circule. D'autre part, le tirage au sort permet à tout citoyen, à un moment, de se retrouver à des fonctions concernant l'exécutif.

On peut objecter que le tirage au sort d'un citoyen lambda, peut amener des conséquences catastrophiques. Mais pas tant que cela : ils ont évité les catastrophes essentiellement par la collégialité des fonctions : personne n'est seul, c'est toujours une collectivité qui prend les décisions, jamais une personne isolée. D'autre part, la *Boulé* avait pour fonction de surveiller en permanence, et dès que quelqu'un ne semblait pas apte, cette personne pouvait être exclue de ses fonctions. On peut dire que cette démocratie athénienne est une démocratie directe, non représentative, transparente, dans laquelle le pouvoir circule, et indivisible au sens où il n'y a pas de séparation des pouvoirs, seulement une distinction des fonctions, puisque c'est le peuple qui vote les lois, qui les exécute, et qui juge en fonction des lois. Et tout cela fonctionne !

Troisième principe : l'*iségorie*.

L'*iségorie* est l'égalité de parole. Tout citoyen avait le droit de prendre la parole et ce temps de parole était le même pour tous. Je vais développer cette analyse de l'*iségorie* en m'appuyant sur l'analyse intéressante que Foucault en fait dans : « Le Gouvernement de soi et des autres » (1982-1983- Cours au Collège de France).

Foucault montre que l'*iségoria* est inséparable de la *parrésia* (mot grec formé sur le pronom pan (tout) et le verbe rein (dire) et qu'on peut traduire par « *dire-vrai* » ou « *franc-parler* »), et que les deux sont constitutifs de la démocratie, et particulièrement la *parrésia*. La *parrésia* est une certaine manière de parler, de dire vrai.

En fait, c'est une parole qui se risque à dire vrai et qui s'oblige même à la vérité. Ce n'est pas simplement une parole, c'est aussi une attitude éthique. Pourquoi cette idée de risque sur laquelle il revient sans cesse, justement, ce n'est pas une parole qui commente, ce n'est pas une

parole tyrannique, c'est au contraire une parole qui laisse la liberté à d'autres paroles, c'est une parole qui appelle d'autres paroles, c'est une parole qui cherche à convaincre, ce qui signifie qu'elle accepte la contradiction. C'est une parole qui prend le risque de ne pas être entendue, qui prend le risque d'être contredite, c'est une parole qui ne cherche pas à plier les autres par sa propre volonté, ce n'est pas une parole qui va faire appel à la force, à la menace, c'est une parole qui fait appel, au contraire, à ce que les grecs appelaient le *logos*. Le *logos* qui signifie à la fois, en grec, discours et raison.

On peut donc dire que la *parrésia* est une parole raisonnable, une parole qui cherche à substituer à la force physique la force des idées et le pouvoir de la raison. Dans « *Le Gouvernement de soi et des autres* », Foucault s'appuie sur Polybe (historien du II<sup>ème</sup> siècle avant JC) pour approfondir son analyse de la *parrésia*, parce que Polybe, dans son ouvrage majeur qui s'appelle « *Histoires* », retient comme critère de la démocratie l'*iségoria* et la *parrésia*.

Foucault se pose la question de savoir pourquoi retenir l'*iségoria* et la *parrésia*, qui sont si proches, l'une qui est l'égalité de parole, et l'autre une parole à dire vrai ; pourquoi retenir deux concepts aussi proches ? D'habitude, on retient d'autres critères, le critère du nombre : Platon, Aristote, retiennent le critère du nombre, c'est à dire tous les citoyens, quelques citoyens, un citoyen, pour distinguer démocratie, aristocratie et monarchie ; on retient aussi le critère de la liberté, d'indépendance de la cité, pouvoir non tyrannique, parfois on retient le critère de l'*iségoria*, les athéniens en étaient très fiers. Mais le choix de l'*iségoria* et de la *parrésia* peut paraître étonnant !

Alors Foucault creuse la distinction entre les deux. Il dit que l'*iségoria* est le cadre institutionnel, c'est le droit de parler, c'est le droit à une égale parole, alors que la *parrésia* c'est la parole libre elle même, c'est la parole libre de ceux qui prennent le risque de convaincre, ou de ne pas convaincre, et Foucault ajoute : de ceux qui prennent le risque d'avoir un ascendant sur les autres par la parole.

Donc, en fait, la *parrésia* c'est le pouvoir de la parole, par la parole ; c'est le pouvoir lui-même. L'*iségoria*, c'est le cadre, la *parrésia* c'est le pouvoir, c'est l'exercice du droit à la parole. Foucault montre que, finalement cette *parrésia* des athéniens est absolument essentielle, et pour montrer cela il s'appuie sur des pièces de théâtre, sur des tragédies d'Euripide, notamment « *Ion* », et « *Les phéniciennes* ». Il faut savoir que cette démonstration est faite à partir du théâtre grec, qui est un lieu d'expression, un lieu de mise en scène de la réflexion, et c'est pour cela que d'assister aux représentations théâtrales faisait partie des devoirs du citoyen, et les citoyens pauvres recevaient le fameux *misthos* pour assister aux représentations théâtrales.

Nous ne sommes absolument pas dans un théâtre bourgeois réservé à une élite. Ce qui caractérise le théâtre, c'est que la parole libre s'énonce, comme à l' *Écclési*a, elle se questionne, elle s'argumente et c'est justement ce que fait Euripide dans « *Les Phéniciennes* », où il met en scène l'opposition entre les défenseurs de la démocratie et ses détracteurs. Dans cette pièce, on est dans la descendance d' Œdipe et de Jocaste, Œdipe qui a couché avec sa mère et qui a eu des enfants, dont Polynice, qui représente la position du démocrate, et Étéocle, frère de Polynice qui représente la position du tyran. Dans cette pièce, « *Les phéniciennes* », Polynice a été chassé de Thèbes, il est exilé, et c'est Étéocle, le tyran, qui règne. Jocaste rencontre Polynice et l'interroge sur ce qu'est l'exil, ce que l'on ressent lorsque l'on est exilé.

Je vais vous lire ce passage :

*« Un dieu malfaisant s'occupe à détruire la race d'Œdipe. Sa première œuvre fut ma maternité interdite, coupable aussi le mariage de ton père et ta naissance. Mais à quoi bon le rappeler ? Il faut accepter ce qu'envoient les dieux. Je ne sais comment, sans blesser ton cœur, ce que je redoute, te demander ce que je désire savoir. J'en ai cependant grande envie.*

Polynice : *Questionne moi, et que rien ne t'arrête. Tous tes désirs, ma mère, me sont chers.*

Jocaste : *Voici d'abord ce qui me tient à cœur : d'abord, en premier, être privé de sa patrie, est-ce un grand mal ?*



Polynice : *Le plus grand qui soit, aucun mot n'en donne une idée, il faut en avoir fait l'épreuve*

Jocaste : *En quoi consiste-t-il ?, qu'inflige-t-il à l'exilé ?*

Polynice : *Il enlève, et rien n'est plus grave, la liberté de parole*

*Mais, ne pas dire ce qu'on pense, c'est le fait de l'esclave, dit Jocaste*

Polynice : *Oui, car il faut subir les brutalités des puissants*

Jocaste : *Qu'on doit souffrir aussi de délirer avec les fous »*